



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE-DES-CŒURS-VAILLANTS

**Réunion tenue dans les locaux de l'École Cœur-Vaillant
Mardi 9 juin 2015, 18 h 45**

Étaient présentes et présents :

M. Assi Patrice Aye, représentant de la communauté
M^{me} Renée Bédard, représentante des parents
M^{me} Natalie Blais, directrice de l'École-des-Cœurs-Vaillants
M^{me} Marie-Pierre Blanchette, représentante du personnel enseignant
M^{me} Nancy Bouchard, représentante du personnel enseignant
M. Jasmin Brochu, représentant des parents
M^{me} Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant
M^{me} Sonia Chenel, représentante de la communauté
M^{me} Annick de Warren, représentante du personnel enseignant
M^{me} Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant
M. Simon Germain, directeur adjoint de l'École-des-Cœurs-Vaillants (Campanile)
M^{me} Catherine Girard-Larouche, représentante du personnel enseignant
M^{me} Éloïse Lajoie, représentante des parents
M^{me} Marie-Ève Jalbert, représentante des parents
M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents
M^{me} Hélène Richard, représentante des parents
M. Denis Royer, représentant de parents

Étaient absente et absents :

M^{me} Édith Brochu, représentante des parents
M. Éric Dupont, représentant des parents
M. Serge Dufour, représentant du personnel des services de garde

Invité

M. Jean-Luc Lavoie, commissaire

Secrétaire du conseil

Alexie Brind'Amour

1. Ouverture

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Royer constate le quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 51.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout des points suivants à l'ordre du jour :

6.3 Entente pour les petits déjeuners

10.2 Informatique

10.3 Salaire de la secrétaire du conseil d'établissement

Il est proposé par M^{me} Renée Bédard, appuyée par M^{me} Hélène Richard, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 19 mai 2015

Il est proposé par M^{me} Éloïse Lajoie, appuyée par M^{me} Anabel Bujold, d'adopter le procès-verbal du 19 mai 2015.

Suivis au procès-verbal du 19 mai 2015 :

Le souper des bénévoles a eu lieu, c'était une très belle soirée. Toutefois, l'an prochain, le souper se fera de manière séparée pour les deux écoles afin de faciliter le transport des gens qui n'ont pas de voiture.

En ce qui concerne le stationnement sur la rue à l'École Cœur-Vaillant en fin de journée, M. Gaston Dionne a fait certains appels, il fera le suivi aux membres du conseil.

3. Interventions du public

Il n'y a aucune intervention du public.

4. Informations générales

4.1. Du président

Il n'y a aucune information à transmettre.

4.2. De la direction

M. Simon Germain mentionne que le projet pour la cour de l'école Cœur-Vaillant-Campanile a été soumis à *Place aux sciences* et que l'école recevra un budget de 5000 \$ afin de bonifier la programmation de sciences dans les différents niveaux.

La semaine dernière avait lieu le souper pour le Club optimiste (Paul Rousseau et Roxanne Bertrand). La prochaine rencontre pour la cour d'école aura lieu le 16 juin prochain.

M^{me} Natalie Blais ajoute que dans le cadre de *Place aux sciences*, M. Jean-Simon Bourgault a fait des activités de sciences avec les élèves de l'École Cœur-Vaillant et que celles-ci ont été très appréciées.

M^{me} Natalie Blais explique que la Commission scolaire des Découvreurs n'a jamais fait de déficit. Cette année, les directions ont soutenu qu'il était impossible de faire des coupes en orthopédagogie, malgré les compressions encore à venir. La masse salariale des enseignants ne peut pas non plus être touchée; par contre, le temps de correction a été diminué. Comme deux orthopédagogues partent à la retraite, il a été décidé qu'elles ne seraient pas remplacées, le nombre d'orthopédagogues étant d'ailleurs plus élevé dans notre commission scolaire que dans d'autres. M^{me} Nathalie Blais a rencontré le personnel enseignant ainsi que les orthopédagogues des deux écoles afin d'annoncer les coupes à venir. En août, M^{me} Blais devra rencontrer le personnel des deux écoles afin de trouver des moyens d'utiliser les fonds disponibles de la façon la plus efficace possible; il faudra faire preuve de créativité.

M^{me} Natalie Blais confirme que M. Simon Germain sera directeur à temps plein à l'École Cœur-Vaillant-Campanile l'an prochain.

4.3. Du trésorier

Il n'y a aucune information à transmettre.

4.4. Du représentant du Comité de parents

M. Royer déclare que le sujet des compressions a été abordé, de même que l'éventuelle disparition de la taxe scolaire. Il ajoute que selon le ministre Blais, la possibilité de la formation d'un conseil scolaire composé d'un certain nombre de personnes, dont le tiers serait constitué de parents, entraînerait une diminution de la représentation des parents. Le comité de parents enverra une résolution voulant que les parents soient partie prenante de cette nouvelle instance et de ses décisions.

4.5. Des représentants des membres du personnel

Les enseignantes de préscolaire de l'École Cœur-Vaillant ont reçu la visite des futurs élèves du préscolaire et les élèves du préscolaire actuels ont visité les classes de 1^{re} année. Les enfants ont passé une journée au camp.

Une enseignante de l'École Cœur-Vaillant-Campanile annonce que des arbres ont été plantés, dont un cerisier et un noisetier. Quelques parents se questionnent sur la présence d'un noisetier: ils s'inquiètent pour les enfants allergiques aux noix. Les enseignantes et M. Simon Germain s'informeront rapidement à ce sujet. L'enseignante ajoute que le camp aura lieu la semaine prochaine.

Des représentants des parents nous mentionnent que la course des couleurs pour Rochebelle a eu lieu et que plusieurs élèves de l'École Cœur-Vaillant y ont participé. Des enseignants et des enseignantes étaient aussi présents avec leurs familles respectives. Tous s'entendent pour dire que l'activité était très agréable.

Des parents déclarent que l'activité de rafting a eu lieu et qu'il semble que c'était tout à fait adéquat pour les jeunes. L'activité a été appréciée.

4.6. Des commissaires

M. Jean-Luc Lavoie mentionne que le déficit sera de 2 à 2,1 millions. La discussion concernant la nouvelle structure qui pourrait être mise sur pied à la suite de l'annonce du ministre Blais est encore à

un niveau très préliminaire. M. Lavoie soutient qu'il faut trouver une façon d'assurer la représentativité des parents, des territoires, du personnel, etc. Le but reste le maintien du service à l'élève. Jusqu'à ce qu'il y ait un changement, le conseil des commissaires doit continuer à prendre des décisions en fonction de cela.

5. Adoption

Il n'y a aucune adoption.

6. Approbation

6.1. Sorties et activités : remis en août 2015

M^{me} Natalie Blais mentionne qu'une liste de sorties qui auraient pu être approuvées à l'avance devait être présentée ce soir. Toutefois, étant donné les négociations qui sont en cours, les délégués syndicaux des deux écoles l'ont avisée que les sorties pourraient constituer un moyen de pression de la part des enseignants et enseignantes en 2015-2016. Dans ces circonstances, il est inutile de présenter une telle liste pour le moment. Il se peut qu'elle soit présentée en août, mais rien n'est certain à ce jour. M^{me} Natalie Blais et M. Simon Germain ont pris la décision de ne pas en présenter eux-mêmes, par esprit de soutien envers le personnel enseignant.

Le conseil est d'avis qu'il faudra en rediscuter en août selon l'évolution des négociations.

6.2. Bilan de réussite 2014-2015 : dépôt par courriel le 5 juin

M^{me} Natalie Blais présente le document qui a été remis aux membres du conseil par courriel. Les éléments qui ont été faits seront retirés du document, tandis que ceux qui sont à poursuivre et ceux qui n'ont pas été faits à ce jour, à l'exception de ceux qui ne pourront être réalisés en fonction des budgets, seront reportés dans le prochain document. M^{me} Natalie Blais soutient qu'il s'agit là d'un très beau bilan, elle est très satisfaite des résultats et du processus effectué avec l'équipe.

Il est proposé par M^{me} Élane Lajoie, appuyée par M^{me} Renée Bédard, d'adopter le *Bilan de réussite 2014-2015* avec les quelques modifications grammaticales qui y seront apportées.

6.3 Entente de partenariat pour le club des petits déjeuners

L'entente présentée est exactement la même que celle des années précédentes.

Il est proposé par M^{me} Annick de Warren, appuyé par M^{me} Élane Lajoie, d'adopter l'entente de partenariat telle que présentée. **Résolution CE1415-09-6.3**

7. Informations

7.1. Matériel scolaire, Coop du cégep de Sainte-Foy et frais chargés aux parents

La liste de matériel n'est pas modifiée, pas plus que le montant de 95 \$ demandé aux parents. Toutefois, la forme du document a été modifiée afin de séparer plus clairement les éléments obligatoires et des éléments gratuits. M^{me} Natalie Blais mentionne qu'en uniformisant la forme de la liste, on s'assure qu'elle est conforme aux exigences de la commission scolaire. Les contributions et les activités seront séparées selon qu'elles sont obligatoires ou facultatives (l'école devrait alors proposer une activité alternative).

M. Jean-Luc Lavoie informe le conseil que les règles budgétaires devraient être annoncées prochainement.

7.2. Organisation scolaire 2015-2016 en date du 8 juin 2015

M^{me} Natalie Blais rappelle qu'un groupe de 1^{re} année de plus sera ouvert à l'École Cœur-Vaillant-Campanile et que la 2^e classe de préscolaire sera conservée. Il n'y aura donc aucune classe multiniveau pour le moment.

M^{me} Natalie Blais mentionne qu'elle a discuté avec les enseignants de l'École Cœur-Vaillant-Campanile concernant l'importance de sensibiliser les élèves à l'arrivée des classes TSA pour favoriser leur acceptation et leur intégration, le but étant d'insister sur tout ce que ces nouveaux élèves apporteront à l'école. Des parents suggèrent de faire également de la sensibilisation auprès des parents de l'école à ce sujet. M^{me} Blais mentionne que cette sensibilisation sera faite plutôt en septembre; elle sera alors plus efficace que si elle était faite en juin, avant le départ pour les vacances.

7.3. Budget initial, août 2015

Ce point est reporté en août 2015.

7.4. Règles de passage d'un niveau à l'autre; document remis sur place

Le document sera envoyé par courriel. On y explique les règles à suivre pour être promu ou pour obtenir le passage à une classe supérieure. Les exigences diffèrent selon les matières et les niveaux. Ce sont les mêmes règles pour toutes les écoles de la Commission scolaire des Découvreurs.

8. Discussion

8.1 Projet éducatif

Les questionnaires devraient être envoyés au cours de la semaine aux parents. Il y a eu un petit retard à cause d'une panne informatique survenue la semaine dernière.

M. Royer mentionne qu'il sera intéressant de voir sous quelle forme seront présentés les résultats avant de décider de la manière de procéder pour les utiliser. M^{me} Natalie Blais mentionne que les résultats devraient être regroupés selon les différentes catégories dans un fichier de type *Excel*. À ce moment, des décisions pourront être prises concernant les éléments à conserver et ceux à modifier. Les résultats pourront donc être présentés au conseil lors de la réunion d'août.

9. Décision

9.1 Rencontre du CE en août et date de l'assemblée générale des parents (le 22 septembre)

À la suite d'une discussion entre les membres, il est convenu de tenir la prochaine réunion du conseil le 26 août 2015, à 18 h 45, à l'école Cœur-Vaillant-Campanile.

L'ordre du jour de l'assemblée des parents sera adopté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement, en août. Certains postes de représentants des parents et de la communauté au sein du conseil seront ouverts lors de cette assemblée.

10. Consultation

11. Divers

M. Royer remercie tous les membres du conseil de leur présence et de leur participation tout au long de l'année : les parents, les enseignants, le personnel des services de garde, les membres de la communauté, la direction, etc. Les membres du CE remercient à leur tour M. Royer pour son travail en tant que président et l'applaudissent chaleureusement.

Il est proposé par M^{me} Renée Bédard, appuyée par M^{me} Nancy Bouchard, de lever la réunion à 20 h 30.

Denis Royer, président

Natalie Blais, directrice